



Bougival, jeudi 15 février 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/00957

Modifiant l'avis n° FR/2024/00172

Modifié par l'avis n° FR/2024/01781

Pris en application :

Travaux de tiers (présence d'un atelier fluvial)**SEINE AVAL****CLICHY - PK 23,650 à 24,000****Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)**

- **à partir du 18/12/2023 à 00:00 au 30/03/2024 à 00:00 - avec pour périodicité : Permanent**
 - o **Seine à l'aval de Paris**
entre les pk 23,650 (rive droite - aval pont de Clichy) et pk 24,000 (rive droite - aval pont de Clichy) - En dehors du chenal

Appel à la vigilance (éviter les remous) (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 18/12/2023 à 07:00 au 30/03/2024 à 19:00 - avec pour périodicité : Journalier**
 - o **Seine à l'aval de Paris**
entre les pk 23,650 (rive droite - aval pont de Clichy) et pk 24,000 (rive droite - aval pont de Clichy)

Commentaire :

Des travaux de mise en place de ducs d'Albe, entre le PK 23,650 (pont de Clichy) et le PK 24,000, rive droite de la Seine, sur la commune de Clichy, auront lieu jusqu'au 30 mars 2024.

Un atelier fluvial sera présent en dehors du chenal de navigation. Une veille VHF (canal 10) sera maintenue pendant les travaux.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à observer une extrême vigilance et à éviter les remous. Il est interdit de stationner sur cette zone.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

31/03/2024

Chef d'UTI

Signé

Vianney BOEUF